

NATURE & ENVIRONNEMENT en Pays Rochois.

NATENV

<https://natenv74.fr/>



Les problèmes environnementaux sont plus que d'actualité. Plus nous serons nombreux et plus notre association aura du poids auprès de nos élus...
Pas besoin d'avoir forcément beaucoup de temps à consacrer à l'association... mais il nous faut respecter l'adage : L'union fait la force !

Alors Adhérez* !

Vous pouvez désormais adhérer directement sur notre site via la plateforme helloasso.

pourquoi, pour qui, comment ?

Pourquoi : les problèmes environnementaux vous intéressent... vous souhaitez vous impliquer ou simplement nous soutenir...

Par cette adhésion vous devenez une sentinelle du milieu proche qui vous entoure...

Pour qui : pour tous ! Notre association s'adresse à tout le monde : Nous n'avons pas de visées élitistes, notre but est que chacun puisse partager ses expériences.

Par cette adhésion, vous découvrirez la nature près de chez vous.

Comment : En venant nous rejoindre seul ou en famille. Notre association s'oriente autour de trois grands pôles :

- Le pôle veille environnementale qui suit de près les dossiers liés à la qualité de l'air, de l'eau ainsi qu'un œil aiguisé sur l'urbanisation galopante de notre secteur.
- Le pôle mobilité qui souligne auprès de nos élus l'importance des moyens de transport collectif et le développement des réseaux cyclables.
- Le pôle biodiversité qui propose des sorties régulières sur le terrain pour mieux appréhender le milieu proche
- Le pôle communication au travers notre site internet.

Penser globalement, agir localement. René Dubos

agronome, biologiste et écologue français premier sommet sur l'environnement :1972

Association :

Nature & Environnement en Pays Rochois

Bulletin d'adhésion
saison 2023/2024

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Règlement :

Chèque

Espèces

Cotisation familiale : **10 euros** ou + si souhaité

Bulletin d'adhésion à remettre ou à renvoyer par voie postale au
trésorier : M. Philippe Klein 99 rue de la plaine 74800 LA ROCHE SUR FORON
Merci

Signature :

NB : les sorties nature se font sous la responsabilité de chaque participant.

*L'association : **Nature & environnement en Pays Rochois** ne peut être tenue pour responsable en cas d'accident.*